

*Secrétariat général***Arrêté du 11 septembre 2006
de nomination au conseil de perfectionnement de l'ENTPE**
NOR : *EQUG0611842A*

Vu l'arrêté en date du 19 juillet 1991 ; fixant l'organisation de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté en date du 19 juillet 1991, relatif aux conseils de perfectionnement et d'enseignement de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;

Sur proposition du secrétaire général,

Arrête :

Article 1^{er}

Conformément à l'article 1^{er} (2^o) de l'arrêté susvisé relatif aux conseils de perfectionnement et d'enseignement de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat, sont nommés au conseil de perfectionnement :

M. Lecomte (Alain), directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction en sa qualité de directeur de service central du ministère chargé de l'équipement ;

M. Gouyon (Christian), chargé de mission pôle de gestion des moyens et des compétences à la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, comme suppléant de M. Lecomte ;

M. Budillon (Alain), directeur régional de l'équipement de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et directeur départemental de l'équipement en sa qualité de directeur de service déconcentré relevant du ministre chargé de l'équipement ;

M. Thiollier (Jean-Claude), en qualité de représentant des professions des travaux publics et du bâtiment ;

M. Selosse (Pierre), en qualité d'ancien élève de l'école ayant qualité d'ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;

M. Schwander (Jean), en qualité d'ancien élève de l'école représentant de l'association des ingénieurs des travaux publics de l'Etat ;

M. Baietto (Marc), vice-président du conseil général de l'Isère, en qualité de représentant du président du conseil général de l'Isère ;

M. Da-Passano (Jean-Luc), vice-président du conseil général du Rhône, comme suppléant de M. Baietto.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à Paris, le 11 septembre 2006.

Pour le ministre et par
délégation :
*Le chef de la mission des cadres
dirigeants et des écoles,*
C. de Mazancourt